

Fédération Nationale de  
L'Équipement et de  
l'Environnement



Adhérent à l'Union Fédérale des  
Syndicats de l'Etat

Monsieur Camille Pujol  
Secrétaire Général Adjoint du SNPAM CGT  
à  
Monsieur Thierry Coquil  
Directeur des Affaires Maritimes  
par voie électronique

Caen, le 23 novembre 2020

**Objet : Réforme du DCS hauturier - demande d'audience**

Monsieur le Directeur,

La réforme du DCS hauturier nous a amené, durant ces 3 dernières années, à un dialogue fréquent et nourri.

Nous avons pu, à de nombreuses reprises, exprimer nos désaccords sur le format de réforme à effectif constant, avec pour conséquence la sortie de flotte des vedettes régionales, qui avaient pourtant fait la preuve de leur efficacité.

Nous avons pu également exprimer notre satisfaction de voir notre administration se moderniser, en se dotant de deux patrouilleurs, et nous l'espérons, persister dans le remplacement des unités les plus anciennes.

La situation sanitaire n'a pas facilité l'avancée de ce dossier, ni la tenue d'un dialogue social aussi direct et productif qu'auparavant. De nombreuses questions restent en suspens, tant sur le plan technique (ports d'attaches, organisation des missions, formation, arrêt technique...) qu'humain (répartition des emplois par bordée, identité des commandants..)

Nous souhaitons que ce processus de redéploiement soit accompagné par les représentants des personnels, dans la plus grande transparence. La disparition de la compétence « mobilité » des CAP, lieu privilégié de dialogue et de représentation des personnels, ne doit pas empêcher le dialogue social relatif au positionnement des agents restructurés du DCS.

Dans ce cadre, des principes clairs doivent être définis collectivement et individuellement afin d'être appliqués par tous les échelons en toute transparence.

Par exemple, selon les remontées de terrain, le principe de mutation par bordées complètes édicté par la DAM ne paraît pas acquis et compris par tous les intervenants prenant part à ce dossier.

Les agents ont le droit d'être représentés, et leurs intérêts défendus, c'est le sens même de la représentation syndicale.

Afin d'évoquer ces questions, ainsi que pour connaître les avancées du Ministère sur les questions statutaires (passage de C en B, comité de domaine « mer », promotion en catégorie A), nous sollicitons une audience bilatérale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le SG adjoint  
Camille PUJOL

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Pujol', is written over a horizontal line.